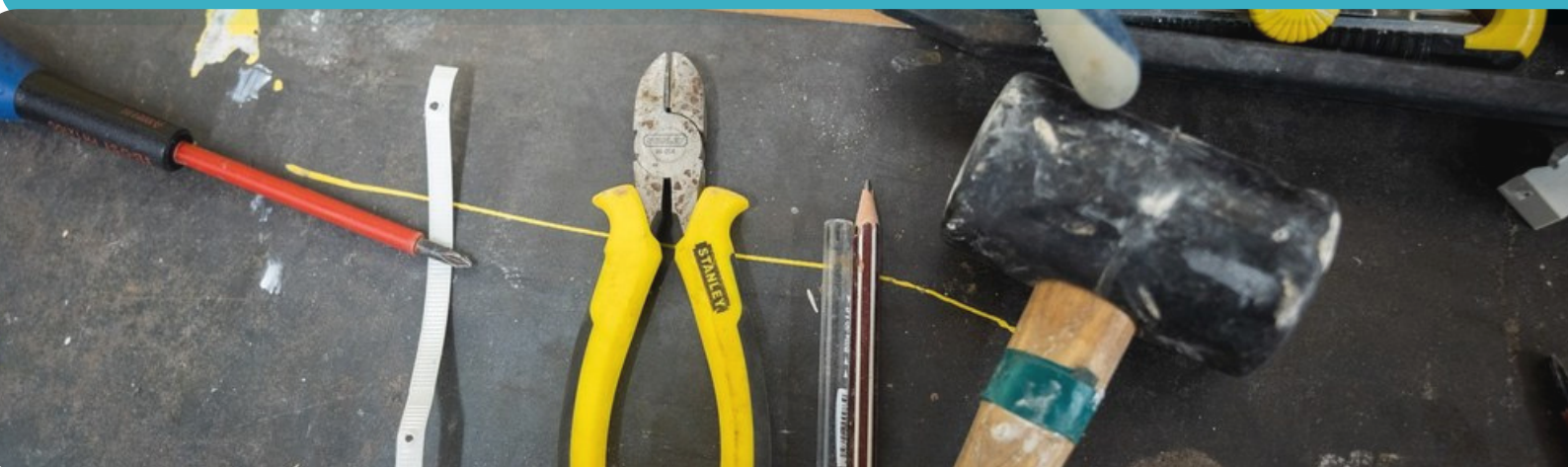


DEVENEZ AGENT DE MAINTENANCE DES BÂTIMENTS



TITRE RNCP N°35510 DU MINISTÈRE DU TRAVAIL DU PLEIN EMPLOI ET DE L'INSERTION créé en décembre 2015

Objectifs / Aptitudes

- Être capable de réaliser des interventions courantes d'entretien, de dépannage et d'aménagement, majoritairement dans des établissements recevant du public (ERP) (lycée/maison de retraite/administration).
- Être capable de réaliser la maintenance courante multi techniques à l'intérieur des bâtiments.
- Établir le diagnostic lors d'un dysfonctionnement ou d'un dégât constaté et réaliser le dépannage.
- Effectuer la maintenance améliorative courante (aménagements divers, finitions, électricité, plomberie, etc.), dans le cadre de travaux de réhabilitation d'une pièce, d'un local, etc.

Publics / Prérequis

Statuts : Demandeurs d'emploi, Apprentissage, Salariés, Contrat de Professionnalisation, Projet de Transition Professionnelle, CPF, auditeurs libres.

Prérequis : savoir lire, écrire, parler français, En spatial : lire une information de type schéma, carte, plan, répondre aux tests d'entrée et à l'entretien de motivation, aimer la polyvalence et l'autonomie dans le travail.

Effectif Minimum : 6 - Effectif Maximum : 16

Débouchés et Insertion

- **Débouchés** : Maintenance dans les collectivités: les EHPAD, communes, écoles, associations, hôpitaux, auto-entrepreneur,...
- **Perfectionnement** : professionnels du bâtiment, auto-entrepreneurs,...
- **Résultats/Insertion** : Taux d'insertion global moyen à 6 mois : 80 %.
- **Code Rome** : i1203 : Maintenance des bâtiments et des locaux.

Durée / Délai d'accès / Lieu / Tarifs de l'action

- **Durée** : 805h de formation en centre + 427h de stage en entreprise.
- **Délai d'accès** : du 06/10/2025 au 25/06/2026 ([lien](#))
- **Lieu** : CFP La Futaie—Les Touches, 94 rue de la Charpenterie, 53410 PORT-BRILLET.
- **Tarifs** : Pour les demandeurs d'emploi : formation totalement financée par le Conseil Régional des Pays de la Loire.
- **Pour les autres statuts** : 18 € / heure en centre.

- **Hébergement/restauration** ([lien](#))

Pour obtenir un devis, un rendez-vous ou participer à une information collective, contactez nous.



Présentation générale

L'agent de maintenance des bâtiments réalise la maintenance courante multi techniques à l'intérieur des bâtiments. Le périmètre des activités de l'agent de maintenance des bâtiments varie fortement selon l'organisation propre à chaque établissement dont il dépend et se caractérise par la polyvalence de ses interventions (du contrôle visuel à la remise en état).

Programme de la formation (lien RNCP)



MODULE 1. ASSURER LA MAINTENANCE COURANTE DES AMÉNAGEMENTS INTÉRIEURS D'UN BÂTIMENT

- Effectuer la maintenance améliorative courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment.
- Effectuer la maintenance améliorative courante des revêtements intérieurs d'un bâtiment.
- Effectuer la maintenance préventive courante des menuiseries et fermetures d'un bâtiment.
- Effectuer la maintenance corrective courante des aménagements intérieurs d'un bâtiment.

MODULE 2. ASSURER LA MAINTENANCE COURANTE DE L'INSTALLATION ET DES ÉQUIPEMENTS ÉLECTRIQUES D'UN BÂTIMENT

- Effectuer la maintenance améliorative courante d'une installation électrique monophasée d'un bâtiment.
- Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment.
- Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements électriques d'un bâtiment.

MODULE 3. ASSURER LA MAINTENANCE COURANTE DE L'INSTALLATION ET DES ÉQUIPEMENTS THERMIQUES ET SANITAIRES D'UN BÂTIMENT

- Effectuer la maintenance améliorative courante d'une l'installation sanitaire d'un bâtiment.
- Effectuer la maintenance préventive courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment.
- Effectuer la maintenance corrective courante de l'installation et des équipements thermiques et sanitaires d'un bâtiment.

Modalités pédagogiques / Méthodes mobilisées

- **Alternance**: présentiel et période en milieu professionnel.
- Atelier, plateaux techniques, chantiers école.
- Mises en situation professionnelle.



Suivi et accompagnement

- **Suivi** : Emargement par demi-journée par le stagiaire et le formateur, attestation de stage, livret de suivi individuel.
- **Evaluation** : Bilan écrit individuel, bilan oral collectif de fin de formation, Bilan à 6 mois après la fin de la formation.

Responsables de l'action / Modalités d'évaluation

Responsable de l'action et formateur : Ronan JONCOUR - Réfèrent handicap/social/pédagogique : Christophe CAURIER

- Entretiens individuels.
- Entraînement au passage de l'examen.
- L'évaluation en fin de formation se déroule conformément au référentiel de certification du titre professionnel (diplôme niveau 3, équivalent CAP).
- La certification peut être totale ou partielle par la validation du titre professionnel du ministère du travail ou des certificats de compétences professionnelles constitutifs du titre.

Catégories de l'action (au sens de l'article L6313-1 du code du travail)

- Action adaptation et de développement des compétences des salariés.
- Action de promotion professionnelle.
- Action de conversion action acquisition, d'entretien ou de perfectionnement des connaissances.

